



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Programme Proxima - Contrat 3D avec la CAN - Axe 3 : Qualité
des services - Mesure 3.2 : Qualité environnementale**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller Municipal Spécial expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

La Ville de Niort a engagé une démarche de développement durable. L'un des aspects de cette démarche porte sur la problématique énergétique.

A partir d'un diagnostic des consommations de nos principaux équipements est apparu l'intérêt de mettre en œuvre des opérations de maîtrise de l'énergie.

Le Conseil Général des Deux Sèvres a mis en place un programme Proxima de partenariat avec les communes et structures intercommunales des Deux Sèvres. Ce programme comporte notamment un volet spécifique avec la CAN, intitulé priorité de l'agglomération, sur lequel nous avons la possibilité de formuler des propositions.

L'axe 3 de ce programme, relatif à la qualité des services, comprend une mesure 3.2 qui concerne la qualité environnementale, notamment les interventions de maîtrise de l'énergie. Le taux de subventionnement accordé par le Conseil général est de 35%.

Sont jointes en annexe les opérations de maîtrise de l'énergie programmées par la Ville de Niort en 2007, susceptibles de bénéficier de ce partenariat, à savoir :

- La mise en place d'une GTC (Gestion Technique Centralisée) à la maison des associations de Ste Pezenne, à la patinoire, et à la salle omnisports Bara.
- Le remplacement de la chaudière fuel existante par une chaudière gaz haut rendement à l'Hôtel de Ville.

Globalement, ces opérations permettent de solliciter une subvention de 52 191,72 € de la part du Conseil général.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter la subvention du Conseil Général portant sur les opérations ci-annexées, dans le cadre du Programme Proxima - axe 3 - mesure 3.2 - Contrat 3D, et à signer, le cas échéant, la convention de subventionnement à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Bernard JOURDAIN